



COMMUNE DE FREISSINIÈRES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2024 DÉLIBÉRATION N° 2024-90

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 2

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 18 novembre 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - MESTRE Françoise à BOISSET André

Secrétaire de séance : BOISSET André

Objet : MODIFICATION DU REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

- **Vu** la délibération 2023-72 du 09 octobre 2023 portant validation du règlement du service de l'eau potable,
- **Vu** la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée,
- **Vu** le règlement européen 2016/679 du 26 avril 2016 concernant la protection des données personnelles,

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le règlement du service de l'eau potable en y intégrant un article « protection des données personnelles »

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20241125-202490-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve la modification du règlement du service de l'eau potable.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.